

Image not found or type unknown



Conclusion pour mise en état d'une affaire

Par **uly**s, le **02/05/2015** à **21:30**

Bonsoir,

Lorsqu'un avocat remet ces conclusions au TGI pour une mise en état d'une affaire, a t'il l'obligation de les présenter a son client avant, et peut t'il décider de ne pas inclure certaines demande de préjudice de son client???

merci de votre réponse.